

ÉTAT DES PRODUITS POUR LESQUELS UN TAUX DE TVA NORMAL (20%) S'APPLIQUE

Les dispositifs médicaux à usage individuel listés dans la Liste des Produits et Prestations Remboursables (LPPr) disposent de taux de TVA différents.

Selon le plan de classement de la LPPr, vous retrouvez ci-dessous les dispositifs médicaux à usage individuel disposant d'un taux de TVA normal.

Titre I - Dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements

Titre II : Orthèses et prothèses externes

Titre IV : Véhicules pour handicapés physiques

Titre I - Dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements

Chapitre 1 : Dispositifs médicaux, matériels et produits pour le traitement de pathologies spécifiques

Section 1 : Dispositifs médicaux pour le traitement des maladies respiratoires et oto-rhino-laryngologiques

Sous-section 1 : Appareils générateurs d'aérosols

- Appareils générateurs d'aérosols pour le traitement des affections respiratoires
- Appareils générateurs d'aérosols pour le traitement de la mucoviscidose à forme respiratoire
- Appareils générateurs d'aérosols spécifiques du traitement des affections de la sphère ORL.

Sous-section 2 : Dispositifs médicaux pour traitement de l'insuffisance respiratoire et prestations associées

Paragraphe 1 : Oxygénothérapie

Paragraphe 2 : Ventilation assistée

Paragraphe 3 : Trachéotomie sans ventilation

Paragraphe 4 : Dispositif médical à pression positive continue (PPC) pour le traitement de l'apnée du sommeil et prestations associées

Paragraphe 5 : Forfaits hebdomadaires correspondant à l'association de deux forfaits de l'insuffisance respiratoire

Sous-section 3 : Autres dispositifs médicaux pour traitement de l'insuffisance respiratoire

Paragraphe 1 : Aspirateurs trachéaux et prestation de livraison

Paragraphe 2 : Chambres d'inhalation pour l'administration de médicaments par aérosol-doseur dans les affections respiratoires

Paragraphe 3 : Débitmètre de pointe

Paragraphe 4 : Spiromètres

Section 2 : Dispositifs médicaux pour perfusion à domicile

Sous-section 1 : Dispositifs médicaux et prestations associées de perfusion à domicile (hors insulinothérapie)

Sous-section 2 : Dispositifs médicaux pour l'insulinothérapie

Paragraphe 1 : Pompes à insuline externes, portables et programmables

Paragraphe 2 : Pompes à insuline externe sans tubulure extérieure dites « pompes patches »

Sous-section 4 : Systèmes actifs pour perfusion à domicile

Paragraphe 1 : Système actif en poste fixe

Paragraphe 2 : Système actif ambulatoire

Paragraphe 3 : Accessoires à usage unique

Paragraphe 4 : Pompes à insuline externes, portables et programmables

Section 4 : Dispositifs médicaux pour le traitement de l'incontinence, le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique et pour l'appareil uro-génital

Sous-section 1 : Dispositifs médicaux pour incontinents urinaires, fécaux et stomisés et pour le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique

Paragraphe 3 : Dispositifs médicaux collecteurs pour recueil et écoulement des urines pour un volume inférieur ou égal à 200 ml (≤ 200 ml) ou supérieur à 200 ml (> 200 ml) pour stomisés urinaires

Paragraphe 4 : Dispositifs médicaux pour stomisés digestifs

A : Dispositifs médicaux collecteurs de matières fécales

B : Dispositifs médicaux collecteurs de matières fécales ou d'obturation de la stomie

C : Sets d'appareillage pour stomie digestive avec poche de recueil

Paragraphe 5 : Dispositifs médicaux pour colostomisés pratiquant l'irrigation

Paragraphe 6 : Accessoires et dispositifs médicaux communs pour incontinents urinaires, fécaux et stomisés

Paragraphe 7 : Sondes vésicales

C : Sondes pour cathétérisme sus-pubien

Paragraphe 8 : Dispositifs médicaux pour obturation anale

Paragraphe 9 : Dispositifs médicaux pour le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique

Sous-section 2 : Dispositifs médicaux pour l'appareil uro-génital

Paragraphe 1 : Électrostimulateur neuromusculaire

Paragraphe 2 : Dispositifs contraceptifs : diaphragme, dispositif intra-utérin ou stérilet avec inserteur, au cuivre

Section 5 : Produits pour nutrition ou réhydratation et matériels d'administration

Sous-section 1 : Alimentation orale

Paragraphe 1 : Aliments diététiques sans gluten pour une quantité supérieure ou égale (\geq) ou inférieure à ($<$)

Paragraphe 2 : Produits pour complémentation nutritionnelle orale destinés aux adultes

A : Nutriments du groupe 1

B : Nutriments du groupe 2

C : Nutriments du groupe 3

D : Nutriments du groupe 4

Sous-section 2 : Produits pour nutrition entérale et prestations associées

Paragraphe 1 : Prestations associées à la nutrition entérale à domicile

Paragraphe 2 : Produits pour nutrition entérale à domicile pour adultes

A - Mélanges polymériques normoprotidiques (mél. poly. normoprot.) pour adultes

B - Mélanges polymériques hyperprotidiques (mél. Poly. hyperprot.) pour adultes

C - Autres nutriments pour nutrition entérale pour adultes, les 500 ml

Paragraphe 3 : Produits pour nutrition orale et entérale à domicile pour les enfants de moins de seize ans

Paragraphe 4 : Produits pour nutrition entérale à domicile pour adultes et enfants

Sous-section 3 : Dispositifs médicaux d'administration de la nutrition entérale

Paragraphe 1 : Bouton de gastrostomie et de jéjunostomie

Paragraphe 2 : Sondes pour nutrition entérale à domicile

A. - Sondes naso-gastrique ou naso-jéjunale pour nutrition entérale à domicile

B. - Sondes de gastrostomie ou de jéjunostomie pour nutrition entérale à domicile

Sous-section 4 : Prestations pour nutrition parentérale à domicile

Sous-section 5 : Solutés de réhydratation orale

Section 6 : Dispositifs médicaux de prévention, de traitement et de maintien pour l'appareil locomoteur

Appareil pour rééducation par poulie-thérapie

Gilet de série pour contention et immobilisation scapulo humérale

Matériaux pour réalisation d'appareils d'immobilisation d'application immédiate

Matériaux pour réalisation d'appareils d'immobilisation d'application immédiate, thermoformables à basse température moulés directement sur les téguments, à état caoutchouteux transitoire ou à état viscoélastique transitoire

Résines liquides ou pâteuses polymérisables à température ambiante, pour une surface supérieure ou égale et inférieure (\geq et $<$) aux dimensions suivantes

Tube jersey pour réalisation de ces appareils, pour une surface supérieure ou égale et inférieure (\geq et $<$) aux dimensions suivantes

Protecteur de hanche

Appareils pour le traitement des pseudarthroses

Section 7 : Dispositifs médicaux pour autres traitements et articles divers

Sous-section 2 : Appareils de neurostimulation électrique transcutanée pour le traitement des douleurs rebelles et consommables.

Sous-section 3 : Médicaments devenus dispositifs médicaux depuis le 14-06-1998.

Sous-section 4 : Articles divers

- Aiguille sertie pour suture

- Seringue hypodermique en cristal

- Seringue de 2 ml avec aiguille hypodermique et aiguille de remplissage pour les patients traités par hormone de croissance

- Tire lait

- Tire lait électrique réglable à dépression

Chapitre 2 : Dispositifs médicaux et matériels de maintien à domicile et d'aide à la vie pour malades et handicapés

Section 1 : Lits et matériels pour lits

Sous-section 1 : Lits et accessoires

Paragraphe 1 : Lits médicaux

Paragraphe 2 : Accessoires, réparations et prestation de livraison des lits médicaux

- Accessoires : alèse imperméable réutilisable, cerceau tout modèle

- Réparations et prestations de livraisons

Sous-section 2 : Dispositifs médicaux d'aide à la prévention des escarres

Paragraphe 1 : Compresseur pour surmatelas pneumatique à air statique et à pression alternée et location de matelas

Paragraphe 2 : Coussins d'aide à la prévention des escarres

A : Coussins de série de classe 1

B : Coussins de série d'aide à la prévention des escarres de classe 2

C : Coussins ischiatiques sur mesure

D : Accessoires pour coussins

Paragraphe 3 : Matelas ou surmatelas d'aide à la prévention des escarres

A : Matelas ou surmatelas de classe 1

B : Matelas ou surmatelas de classe 2

C : Matelas de classe 3

D : Accessoires de protection du matelas ou surmatelas

Section 2 : Dispositifs médicaux et matériels d'aide à la vie

Sous-section 3 : Coussins de série de positionnement des hanches et des genoux, pour patients polyhandicapés, en position allongée

Sous-section 4 : Déambulateurs et prestation de livraison

- Déambulateurs : Location

Sous-section 5 : Dispositif de traction continue et dynamique du rachis et prestation de livraison

Sous-section 7 : Sièges pouvant être adaptés sur un châssis à roulettes

Paragraphe 1 : Siège coquille de série

Paragraphe 2 : Siège de série modulable et évolutif adaptable aux mesures du patient

Paragraphe 3 : Accessoires (chaque accessoire doit obligatoirement être prescrit pour être pris en charge)

Sous-section 9 : Appareils divers d'aide à la vie

- Chaise percée avec accoudoirs

- Coquille pour bain en matière plastique

- Gants de cuir pour prothèse de main

- Postiche pour homme ou femme

Chapitre 3 : Articles pour pansements, matériels de contention

Section 1 : Articles pour pansements

Sous-section 1 : Pansements

Paragraphe 1 : Pansements hydrocolloïdes

Paragraphe 2 : Pansements hydrocellulaires

Paragraphe 3 : Pansements alginates

Paragraphe 4 : Pansements hydrogels

Paragraphe 5 : Pansements en fibres à haut pouvoir d'absorption

Paragraphe 6 : Pansements à base de charbon actif

Paragraphe 7 : Pansements à base d'acide hyaluronique seuls

Paragraphe 8 : Pansements interface

Paragraphe 9 : Pansements vaselinés

Paragraphe 10 : Pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée (intég)

Sous-section 2 : Pansements à l'argent

Sous-section 3 : Compresse et coton

Paragraphe 1 : Compresse stériles pour nettoyage de plaies et/ou réalisation de pansements

A : Pansements/compresse stériles absorbants non adhésifs pour plaies productives

B : Compresse stériles non tissées

C : Compresse stériles de gaze hydrophile

D : Rondelles oculaires stériles de gaze

E : Rondelles oculaires stériles non tissées

Paragraphe 2 : Autres dispositifs, non stériles, pour nettoyage de plaies et/ou réalisation de pansements

A : Compresse non tissées non stériles

B : Coton hydrophile non stérile

Sous-section 4 : Moyens de fixation et de maintien

Paragraphe 1 : Systèmes de maintien adhésifs

A : Films adhésifs semi-perméables stériles

B : Sutures adhésives stériles

C : Sparadraps non élastiques

Paragraphe 2 : Systèmes de maintien non adhésifs

A : Filets et jerseys tubulaires

B : Bandes de fixation

Paragraphe 3 : Bandes de fixation extensibles

Sous-section 5 : Sets pour pansements

Paragraphe 1 : Set pour plaie post-opératoire

Paragraphe 2 : Set pour plaie chronique

Section 2 : Matériels de contention et de compression vasculaires

Sous-section 1 : Bandes élastiques de contention

Paragraphe 1 : Bandes de contention élastiques en 1 (un) sens en largeur et en longueur

Paragraphe 2 : Bandes de contention élastiques en tout sens

Paragraphe 3 : Bandes de contention thoraciques ou abdominales

Paragraphe 4 : Bandes de compression veineuse à allongement court

Paragraphe 5 : Système compressif multicouche

Sous-section 2 : Bandes en mousse pour capitonnage

Sous-section 3 : Coussins pour contention, pansements élasto-compressifs

Sous-section 4 : Bandes adhésives

Titre II : Orthèses et prothèses externes

Chapitre 2 : Optique médicale

Section 1 : Lunettes

Sous-section 1 et Sous-section 2 : Lunettes

Paragraphe 1 et Paragraphe 2 : Verres

A : Verres simple foyer : sphériques, sphéro-cylindriques

B : Verres multifocaux ou progressifs : sphériques, sphéro-cylindriques

Paragraphe 3 : Monture et suppléments

- Prisme incorporé, quelle que soit la puissance.

- Système antiptosis

- Filtre chromatique ou ultraviolet

- Verres iséiconiques

- Supplément pour sphères supérieures à 20 dioptries.

Suppléments divers pour les enfants avant leur 6ème anniversaire (< 6 ans)

- Filtre d'occlusion partielle,

- Prisme souple

- Supplément pour monture de lunettes à coque

Section 2 : Lentilles de contact

Section 3 : Matériels pour amblyopie

Sous-section 2 : Aides visuelles pour amblyopes

Paragraphe 1 : Aides visuelles optiques

Paragraphe 2 : Aides visuelles électroniques

Chapitre 7 : Orthoprothèses

Section III : Appareillage du tronc

A : Orthopédie du tronc

§ 3 : Corsets : sièges

§ 3 Bis : Selle

§ 4 : Appareil de maintien ou de correction en position horizontale ou en position verticale.

Titre IV : Véhicules pour handicapés physiques

Chapitre III : Adjonctions, options et réparations applicables aux fauteuils roulants

Section 2 : Réparations applicables aux fauteuils roulants

« Il est admis que les opérations de rechange et de réparation bénéficient du taux réduit lorsqu'elles portent sur des appareillages soumis à ce taux et qu'elles sont elles-mêmes prévues aux chapitres concernés de la Liste des produits et prestations remboursables » CGI art. 278-0 bis.